

**Jean Girard**

***Genèse du pouvoir charismatique en Basse Casamance  
(Sénégal)***

LE CADRE HISTORIQUE [des rois aux reines] – (P. 87-88<sup>1</sup>)

Dès l'ouverture de la basse Casamance à la colonisation armée dans le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle, l'équilibre spirituel de la société diola fut rompu. Une de ses parties se trouva en contact avec les Mandingue chassés de haute Casamance par les Peul d'Alpha Molo puis de son fils Moussa Molo et qui, émigrés en basse Casamance, s'étaient taillé des fiefs en territoire diola. Ces nouveaux venus furent plus tard facilement employés par les Français comme intermédiaires avec les autochtones et occupèrent les premiers postes subalternes de l'administration locale. De confession musulmane, ils firent du prosélytisme dans les villages du Fogny et du Boulouf et, à leur contact, les Diola adhérèrent progressivement à l'Islam. L'autre partie de la population, plus isolée, établie sur la rive gauche de la Casamance, conserva son culte traditionnel.

La société archaïque maintenait sa cohésion par un secret singulier liant les hommes mais excluant les épouses, car d'origine totémique différente et simplement «prêtées» au clan marital. Pourtant la femme, productrice rurale, est une source de richesse. Elle besogne en commun avec ses compagnes non plus seulement co-épouses mais concitoyennes. Les petites associations féminines de travail ne tardent pas à se regrouper en plus vastes, englobant la totalité des femmes et se plaçant sous la direction d'une leader et d'un bureau.

Par le seul effet de la présence coloniale, les cellules royales demeurées jusque-là politiquement et économiquement autarciques furent contraintes à une certaine ouverture. Les vertus guerrières cessèrent de constituer les seules garanties du groupe, puisque les guerriers floup n'avaient pu s'opposer à l'invasion de leur territoire ancestral. Vaincus sur le plan des armes et impuissants puisque colonisés et dominés par une nation étrangère, ils regardaient passer les colonnes militaires de plus en plus fréquentes tandis que les jeunes gens s'engageaient dans les régiments de tirailleurs. Le pays s'ouvrit à quelques négociants ambulants d'esprit aventureux. Ziguinchor, l'ancienne escale portugaise du voisinage, attira à elle de nombreux «navétanes» : il s'agit des ouvrières saisonnières qui vont s'employer comme dockers sur le port au déchargement des bateaux et constituent ainsi la dot nécessaire à leur établissement

---

<sup>1</sup> Jean Girard, *Genèse du pouvoir charismatique en Basse Casamance (Sénégal)*, Dakar, I.F.A.N, 1969.

futur. En raison de l'affaiblissement de l'orgueil et de la puissance virile que l'on constata chez les hommes détenteurs des *bekin*<sup>2</sup> coutumiers et organisateurs du cadre de l'existence quotidienne, il se produisit pendant vingt-cinq ans environ une lente évolution des esprits. La religion statique officielle des *bekin* ne répondit plus aux besoins nouveaux de la société diola entrée bien malgré elle dans l'irréversible mouvement acculturatif. L'apogée culturel néolithique désormais dépassé, il fallait que dans la conscience collective, jaillisse une nouvelle formule de cohésion du groupe, une nouvelle source d'équilibre. Il devenait nécessaire de retrouver le soutien direct de la divinité.

Le dieu céleste, d'ordre, de lumière et de vie, confondu avec celui des ancêtres, se manifesta aux vivants pour les conduire à travers les écueils de la vie moderne. Or mieux que les hommes, les femmes sont susceptibles de servir d'intermédiaires et de médiums. Le rôle de réceptrice de la parole divine et de prophètes annonciateurs des temps nouveaux leur échut donc. Tandis que les hommes continuaient à pratiquer la religion en quelque sorte administrative des *bekin*, les femmes s'approprièrent le domaine religieux non prévu par la coutume et en somme marginal. Cette transformation de leur rôle traditionnel était possible dans la mesure où leur promotion sociale ne cessait de s'affirmer. Ouvrières saisonnières en ville, elles entraient en contact avec des étrangers. Isolées, elles gagnaient individuellement leur propre subsistance, pénétraient dans l'économie d'échanges, amassaient elles-mêmes leur propre dot. Enfin, de retour au village, elles y introduisaient des variétés de riz plus productives et, dans le travail de la terre traditionnellement collectif, elles se groupaient en associations organisées démocratiquement avec cheftaines élues et lieutenants-trésorières. Le mouvement féminin apparut bientôt comme une force et se dressa face aux lignages masculins. Il ne faut pas oublier que nous nous trouvons à un stade de développement ethnique où le sacré est explicatif de toute vie, de toute technique, de toute industrie. Les personnalités féminines supérieures dirigeant des associations rassemblant plusieurs centaines de femmes, devinrent ainsi les organisatrices de cultes nouveaux réglant les rapports des collectivités féminines avec le sacré. Les cérémonies de fécondité étant célébrées à l'échelle de la société féminine issue de clans différents, les femmes épurèrent nécessairement plus tôt le rituel de leur communion et certaines parmi leurs leaders furent des prophétesses inspirées. Quelques-unes recueillirent d'éphémères renommées, réunirent autour d'elles quelques quartiers<sup>3</sup> dont elles retinrent l'adhésion aussi longtemps que leur formule sacrale parut temporellement efficace. [...].

[LES FETICHES] – (P. 121 et 122)

[...] Le bois sacré occupé par les fétiches de la pluie est l'ancien emplacement aujourd'hui [1969] déserté de l'agglomération, souche de tous les villages environnants. Cet habitat originel du clan ancestral est peuplé de fétiches singuliers en leurs rites et effets, chacun d'eux se perpétuant aux lieux et places de l'archaïque fétiche lignager du

---

<sup>2</sup> Fétiche, terme générique. Voir Girard, «Lexique diola», in *Genèse du pouvoir charismatique en Basse Casamance (Sénégal)*, Dakar, I.F.A.N., 1969, p. 359.

<sup>3</sup> Famille au sens large, communauté, clan. (NDLR)

*hanke*<sup>4</sup> disparu. C'est de cet ensemble que le roi a la garde. L'obtention de la pluie est réalisée à la suite de sacrifices, libations et offrandes rituelle à chacun des *bekin*. La fonction royale est donc purement ouranienne, c'est-à-dire essentiellement culte des ancêtres. [...]

[...] Le culte des fétiches est entretenu selon une formule particulière et exige un sacrifice original. Ainsi, on ne peut immoler que des animaux déterminés et faire des offrandes dont la composition est prévue par la tradition. Le temps de la célébration varie par ailleurs selon le résultat recherché. [...]

Les fétiches sont d'une susceptibilité extrême et pour les approcher, il faut observer des règles coutumières strictes. Il convient lorsqu'on s'occupe d'eux, soit que l'on désherbe leur voisinage, soit que l'on entretienne leur tertre, soit que l'on répare leur toiture, de respecter leur volonté. En effet, ils se mettent parfois en colère sans que l'on sache trop pour quelles raisons et renvoient leurs desservants dont l'activité les importune. [...] [Si le fétiche s'estime] outragé, il pourra se venger en frappant le sacrilège [*sic*] d'une maladie particulière qu'inversement il sera susceptible de faire disparaître en octroyant son pardon.

#### LE STATUT ROYAL – (P. 37)

[...] L'essentiel de la fonction royale consiste à assumer la responsabilité collective du village devant les fétiches. Le roi seul est le bouc émissaire des vengeances surnaturelles et du sort malheureux qui peut frapper les individus et les lignages. Son intimité constante avec les *bekin* lui communique un caractère dangereux dont les émanations sont susceptibles de s'attaquer à tous ceux qui ne bénéficient pas de l'immunité dont il est lui-même pourvu. Le roi constitue donc pour son entourage un personnage qu'il ne convient d'approcher qu'avec d'innombrables précautions. De nombreux interdits viennent prémunir ses sujets contre lui et les protéger du péril permanent qu'il représente. [...]

#### LE RÔLE DU RÊVE – (P. 207)

[...] Grâce à des visions sporadiques, les leaders féminins diola deviennent provisoirement chefs charismatiques d'une société globale. Le chef de famille étant naturellement le doyen d'âge masculin, le pouvoir féminin ne peut résulter que d'une élection divine particulière. Nous savons que, parallèlement au culte traditionnel des fétiches célébré par les hommes comme une fonction sociale en raison de leur responsabilité sacerdotale lignagère, existent depuis au moins depuis un demi-siècle des prophétesses inspirées. Leur aire d'activité correspond à celle du *bukut*.<sup>5</sup> Emancipées partiellement, les femmes tendent à former de vastes associations par libre adhésion et à chercher leur voie spirituelle au moyen d'un contact direct et personnel avec Dieu, se traduisant pour les plus sensibilisées par une inspiration prophétique. Mais ce message

---

<sup>4</sup> Habitation lignagère. Voir Girard, *op. cit.*, «Lexique diola», p. 360.

<sup>5</sup> Initiation secrète. Voir Girard, *op. cit.*, «Lexique diola», p. 359.

n'est jamais réservé à la seule intéressée, il doit être diffusé pour servir de guide à la collectivité. Cependant, la prophétesse désignée n'accepte pas de gaieté de cœur son émergence de la foule fraternelle et égalitaire du quartier. Pour l'obliger à parler et lui faire sentir le poids de son incommensurable pouvoir, Dieu agit sur elle par l'intermédiaire de ses esprits messagers. L'élue est infime dans sa main. Cette modestie, cette irresponsabilité justifient qu'elle soit leader de masse, non plus dans le cadre héréditaire du lignage – où les fonctions sacerdotales se transmettent du doyen d'âge à son successeur sans véritable individuation – mais en qualité de cheftaine charismatique. Vérifiée publiquement par une contrainte physique d'origine surnaturelle, son émergence est une conséquence de la promotion collective des femmes et de leur marginalisme fréquent surtout parmi les ouvrières saisonnières en contact avec des vérités différentes. Ces destins singuliers permettent l'affirmation de personnalités marquantes dont la voie est tracée par le rêve reçu honnêtement, sans charlatanisme : le surnaturel vient dialoguer avec l'élue. Cette visite ne représente en soi rien d'extraordinaire, car un niveau d'évolution sociale considéré, tout un chacun peut recevoir ainsi les conseils et directives nécessaires à la conduite de sa vie personnelle. Il est dangereux par contre, de recueillir et surtout transmettre un message qui adressé à la collectivité exige la singularisation de sa détentrice. On sort alors de la routine. Le sacré cherche une nouvelle formule par tentatives successives et périlleuses. Rapportons à ce propos comment Dieu mit la femme Sibeth de Séganar, petit village floupe situé à quelques kilomètres d'Oussouye, dans l'obligation de diriger son peuple.

## ETUDE DU RÊVE DE LA REINE SIBETH<sup>6</sup> DE SEGANAR – (P. 206-213)

### I. – RECIT DE SIBETH ET DE SES PROCHEs

Après la mort d'Ai-Mpéné sa mère, Sibeth fut tourmentée par des rêves au cours desquels lui fut transmis l'ordre de prendre sa succession auprès des fétiches. Elle voyait des hommes s'approcher d'elle et lui dire : «C'est vous qui devez remplacer votre mère. Continuez à agir selon ses méthodes, car les pluies ne sont pas abondantes.»

Mais Sibeth se recusa. Quelle villageoise en effet aurait cru à ces ordres ? Cependant au cours de la nuit, les génies revinrent lui demander d'assumer cette charge et pour l'y contraindre, tentèrent de l'intimider : «Nous voilà revenus pour la seconde fois. Dites aux villageois que vous avez le devoir de remplacer votre mère. Si vous refusez, nous reviendrons une troisième fois, et cela signifiera la mort pour vous. Ayez donc le courage d'aviser les habitants du village de votre mission.»

Sibeth ne pouvait se décider à accepter une aussi lourde tâche. Prenant l'un de ses enfants par la main et portant l'autre sur son dos, elle s'enfuit à Eramé. De là, elle poursuivit sa route vers Yale, puis gagna Sanka qu'elle atteignit dans un état de très grande fatigue. Elle continua néanmoins jusqu'à Suzana en Guinée portugaise. Son épuisement était tel qu'elle ne voyait plus clair. Ses yeux étaient troubles et des larmes coulaient sur ses joues. Elle s'étendit un instant, espérant s'endormir de fatigue. Mais les hommes qui la poursuivaient sans cesse se présentèrent à elle en rêve : «Comment ?

---

<sup>6</sup> Déformation du prénom Elisabeth. (NDLA)

Vous êtes dans ce village de Suzana ? Nous avons suivi votre trace de village en village jusqu'ici où vous êtes venue vous cacher. Repartez immédiatement tenir le fétiche de votre mère.»

Parmi ceux qui lui parlaient, Sibeth en remarqua qui avaient une cartouche à la main, mais cela ne l'impressionna pas.

«Qui vous a montré le chemin ? questionna-t-elle.

– Pourquoi nous le demander ? Levez-vous et allons au pays de Séganar, où vous prendrez la charge du *bekin* de votre mère, sinon vous mourrez sur le champ.»

Sibeth refusa de se lever. Elle répondit :

«Je ne vois plus rien, mes yeux sont gâtés. Comment pourrai-je tenir le fétiche avec de tels yeux ?»

Cependant dès son réveil, elle mit Koubamgui son logeur au courant de l'événement de la nuit. L'homme originaire d'Eramé déclara qu'à son avis, il y avait lieu pour elle de rejoindre au plus vite son village, sinon elle perdrait la vie. Mais Sibeth s'obstina. Alors Koubamgui alla chercher un bâton qu'il mit dans la main de la petite fille de la reine. Et c'est ainsi que tenant une des extrémités du bâton et guidée par l'enfant, la femme regagna Séganar. De retour chez elle, elle tomba dans les bras de son époux, se coucha et rêva de nouveau aux hommes qui la suivaient. Au matin, elle se résigna à parler à son compagnon : «Je dois vous prier de réunir toute la population de Séganar pour lui faire une communication et prendre son avis.»

Elle se rendit ensuite au quartier d'Oussougnoun dont Djibamba son père était le chef. Tous les villageois l'attendaient déjà, assemblés. A son père, elle expliqua la raison de cette réunion, lui dit que depuis la mort de sa mère, des hommes la poursuivaient au cours de ses rêves pour la contraindre à prendre sa succession auprès des fétiches. Elle lui raconta sa fuite à Suzana et l'insistance des génies. Juste avant la réunion elle avait ressenti à l'intérieur du pied gauche une piqûre si douloureuse qu'elle en avait pleuré. Cela lui enleva ses dernières hésitations. C'est ainsi qu'elle accepta de «tenir le fétiche» et «tout le monde fut d'accord».

Elle fit ensuite un autre rêve qu'elle rapporta en détail aux habitants de tous les quartiers de Séganar réunis devant elle. Avant de les laisser regagner leurs cases, elle ajouta : «Il faudra laisser les *toubabs*<sup>7</sup> emmener vos fils au service militaire et les jeunes s'engager dans l'armée.»

En 1942, les Européens occupaient en effet pour la première fois le pays diola. Tout le monde obéit à Sibeth et de nombreux jeunes gens furent recrutés par l'autorité militaire.

Une troisième fois, les génies parlèrent : «Si vous vivez toujours dans l'entente, vous ne manquerez jamais d'eau.»

Remarquons que la paix va de pair avec la pluie et que cette dernière apparaît comme une récompense donnée aux villageois vivant dans l'entente. C'est pourquoi les rois diola demandent alternativement à Dieu, selon les saisons, la paix et la pluie. A l'occasion de la première célébration publique du culte par Sibeth, celle-ci réclama de

---

<sup>7</sup> Les Européens, principalement les colons européens.

l'eau. Ce fut sa première «charité»<sup>8</sup>. Il plut en abondance et chaque quartier de Séganar sacrifia un bœuf noir. La couleur de l'animal importait peu, chacun des quartiers étant libre de son choix.

Sibeth procédait comme sa mère. Se plaçant devant le fétiche, elle prononçait la prière suivante à l'adresse de Dieu : «Aujourd'hui, nous sommes en ce monde grâce à votre puissance. Par le rêve que vous m'avez envoyé, les génies m'ont obligée à tenir le fétiche en votre nom. Sur lui, je verse mon vin de palme et mon eau afin que vous me donniez de l'eau.» Ensuite, avait lieu le sacrifice des animaux : poule, porc, chèvre, bœuf, mais en aucun cas le mouton. On veillait à ce que le sang arrosât le pieu sacré. Si l'un des assistants désirait conserver la peau, il pouvait en disposer à condition de remettre auparavant à Sibeth, une offrande de vin de palme destinée au fétiche. «Je prends la peau du bœuf tué pour la charité» expliquait Sibeth au génie de *bekin*. Un tel en a besoin. En échange de la peau, il donne du vin que je vous offre.» La reine déclina ensuite le nom de l'homme et versa le vin de palme en libation.

Cette première «charité» déclencha la révolte de la population de Séganar. C'était l'époque des réquisitions en vivres, faisant suite à la défaite française de 1940. Les Européens arrivèrent, imposant aux autochtones un lourd tribut en denrées alimentaires : riz et bétail. Sous l'autorité de la prophétesse qui se pliait à ces exigences, les villageois durent payer l'impôt. Certains quartiers mécontents n'hésitèrent pas à dire qu'elle collaborait avec les étrangers et à assurer qu'elle n'avait obtenu la charge du fétiche de sa mère qu'à la suite de manœuvres politiques. Se débarrasser d'elle, suivre Sane<sup>9</sup> sa jeune sœur qui n'exerçant aucun pouvoir ne pouvait être suspectée de servir le fétiche pour des raisons politiques, leur apparut comme le moyen d'échapper à l'impôt.

Pour se justifier, la reine convoqua une assemblée à laquelle les trois quartiers qui colportaient ces bruits se présentèrent armés dans le dessein de la chasser. Ils la prièrent de se démettre, mais elle refusa, invoquant les graves conséquences qui résulteraient pour elle de l'impossibilité où elle se trouverait d'obéir aux génies de qui elle tenait sa mission. «Lorsque je vous ai réunis, vous étiez tous d'accord ? demanda-t-elle. Depuis lors, vous avez tous vu ce que j'ai fait ? Alors pourquoi me faire quitter la place ?» Sibeth pourtant ne parvint pas à convaincre les dissidents. Ils insistèrent pour obtenir son départ et la remplacer par Sane.

Le bruit de ces événements s'était répandu dans la région et le vieux Benjamin Diatta se déplaça d'Oussouye pour venir à la réunion de Séganar prendre la défense de la reine. Il échoua et Sibeth dut se contenter dorénavant de tenir le fétiche de sa mère dans son propre quartier marital de Boulouk, les trois autres élisant Sane aux mêmes fonctions. Les hommes de celle-ci attendirent que Benjamin Diatta se fût éloigné pour s'en prendre à nouveau à Sibeth et la reine dut se réfugier avec son mari auprès du grand fétiche tandis que ses gens du quartier de Boulouk se dissimulaient dans le creux du grand fromager de la place. Là, ceux du quartier d'Oussal vinrent les surprendre pour essayer de la déloger. Criant et chantant, lançant des insultes à Sibeth, accompagnés de

---

<sup>8</sup> Terme désignant la cérémonie médiumnique par laquelle on invoque les ancêtres et la divinité. Voir plus bas la note 8. Girard explique que «La "charité" est toujours une opération communautaire qui se distingue du sacrifice et de la libation accomplis à titre personnel par le féticheur propriétaire.» précise Girard, *op. cit.*, p. 289.

<sup>9</sup> Déformation du prénom Jeanne. (NDLA)

griots tapant sur des petits tam-tams *kabisa*<sup>10</sup>, ils pénétrèrent sur le territoire du quartier de Boulouk. La reine était toujours auprès du grand fétiche tandis que lui recommandant de ne pas se montrer, ses guerriers excitaient leurs adversaires à ouvrir le feu les premiers.

«N'encouragez pas vos ennemis à tirer, car cette affaire aurait de graves conséquences» conseilla la reine, mais les deux troupes soutenues par les tam-tams se trouvaient face à face et les injures volaient de part et d'autre.

«Tuez ! Tuez !», criaient les uns.

Les autres riaient et lançaient des quolibets à Sibeth.

«Ecoutez-moi, dit-elle à ses partisans. Ne tirez pas les premiers. Eux, ont quitté leur quartier pour me tuer. Vous, êtes venus à mon secours. Attendez donc mes ordres.»

Comme personne n'engageait le tir et que l'affaire menaçait de durer, les hommes d'Oussal se concertèrent. Certains se révoltèrent :

«Nous sommes venus pour tuer Sibeth et nous ne faisons rien ? Nous ne sommes pas des hommes. Tuons-la ou bien rentrons chez nous.»

Mais tous n'étaient pas d'accord. Tandis que ceux d'Oussal se retiraient en discutant, les hommes de Sibeth se moquaient d'eux en chantant : «Ceux d'Oussal venus pour tuer Sibeth, s'en retournent sans avoir rien fait.»

Sur ces entrefaites, le commandant européen arriva accompagné de gardes mobiles pour prélever l'impôt. Il convoqua le chef du quartier d'Oussal et Djibamba, père de Sibeth, chef du quartier d'Oussougnoun. A l'arrivée du Blanc, le village s'était vidé de sa population. «Je vous avais pourtant bien dit de payer l'impôt en riz et en palmistes» reprocha Sibeth aux villageois. D'après discussions opposèrent d'un côté les gens d'Oussal qui avaient partie liée avec ceux d'Effok et refusaient d'obéir aux ordres d'une femme, et de l'autre les hommes de Boulouk. Cette altercation dégénéra en bataille à la suite d'un coup de bâton asséné par un homme d'Oussal sur un nommé Amfellout du quartier de Boulouk. Profitant du désordre, les gens d'Oussal et d'Effok s'enfuirent en brousse et crurent ainsi échapper à l'impôt. Ceux de Boulouk poussés par Sibeth, s'acquittèrent. Les troupes européennes se mirent à la poursuite des fugitifs et les premiers qu'elles rattrapèrent furent ceux d'Oussal. Elles les contraignirent à payer.

«Vous nous avez forcés à payer l'impôt, dirent les gens d'Oussal. Il faut que ceux d'Effok en fassent autant, sinon ce sera la guerre entre nous et eux.»

Guidés par les gens d'Oussal, le commandant européen découvrit une à une les cachettes de riz du village d'Effok. A chaque trouvaille, pour s'excuser, il déclarait aux hommes d'Effok qui le regardaient : «Je dois le faire, sinon ce sera la guerre entre vous et Oussal.»

Pendant ce temps, Sibeth était allée s'établir au quartier de Santiaba dans la ville de Ziguinchor.

## II. – COMMENTAIRE CRITIQUE

---

<sup>10</sup> Tam-tams de funérailles. (NDLA)

Il existe une divergence très nette entre le récit de Sibeth et des gens de sa maison et les explications recueillies dans les quartiers rivaux. En effet, il ressort tant des témoignages de l'époque que de l'étude comparative des rituels, que Sibeth tient son *bekin* de la prophétesse Alinsitouë.<sup>11</sup> Le sort tragique et toujours incompréhensible de celle-ci incite encore aujourd'hui [1969] Sibeth de Séganar à nier prudemment cette filiation. De là, sa version tronquée des événements qu'il nous faut compléter et situer dans l'ensemble du phénomène religieux diola.

Il nous est difficile de préciser si Sibeth reçut son rêve avant ou après sa rencontre avec Alinsitouë. Quoiqu'il est soit, son autorité fut assise grâce à l'investiture de cette dernière. Il paraît assuré que jeune femme, elle fit partie de la délégation envoyée à Kabrousse par le village de Séganar pour prêter allégeance à la prophétesse. Elle fut ainsi directement initiée au mystère et au rituel de la «charité». Il semble également que le hasard la désigna pour être sacrificatrice et tenir le nouveau fétiche. Ainsi s'affirma son autorité religieuse et politique sur l'ensemble du groupe *Ehun*. Sa révélation confirme au niveau personnel la légitimité de son élection publique par divination.

Lorsqu'à l'apogée de la révolte floupe et à l'instigation d'Alinsitouë, les villages d'Effok et Séganar refusèrent de fournir la réquisition de riz exigée par l'administration et prirent la fuite à l'arrivée des troupes françaises, Sibeth lieutenant d'Alinsitouë à Séganar, resta seule au village et en l'absence de tous, ramassa les fétiches de cette prophétesse plantés dans chaque quartier des villages du groupe *Ehun* pour les rassembler dans sa propre concession. Aussi longtemps que dura la retraite des villageois, elle entretenit les *bekin* de sacrifices et libations.

Mais Alinsitouë capturée et emprisonnée, les habitants regagnèrent leurs foyers et, légitimement, les différentes communautés réclamèrent leurs fétiches à Sibeth qui leur opposa une fin de non-recevoir. Elle soutenait que les quartiers n'auraient pas dû abandonner les *bekin* et que puisqu'elle seule avait eu le courage et l'intelligence de demeurer chez elle pour les servir, elle continuerait dorénavant à les entretenir. Alinsitouë disparue, Sibeth détentrice de la totalité des fétiches apparaissait donc comme son héritière religieuse et politique. Son destin ayant été de rester au village et de refuser de prendre part aux hostilités, elle symbolisa le parti de la paix et fut identifiée à l'attitude de collaboration et de coopération avec l'administration, qu'elle avait prônée et qui lui avait réussi. Trouvant en Sibeth une aide docile, le gouvernement provincial s'efforça de la substituer à Alinsitouë dans la dévotion populaire, affermissant autant que possible son autorité politique.

---

<sup>11</sup> Alinsitouë est «une femme, leader charismatique comme dans la chefferie de l'Islam et du *bukut*, qui dessert un fétiche universel, figuration de monothéisme. Ce fétiche unique parce qu'il constitue la synthèse de tous les autres est ouranien. Il représente le point de jonction en le devenir de chacun d'eux et hérite de leur passé lointain clanique et animiste. La «charité» ou «mystère» d'Alinsitouë conjugue le formalisme coutumier du *bekin* et celui de l'animisme, le rituel du premier n'impliquant jamais l'exécution d'un chant mais la récitation d'une prière qui consiste dans le simple énoncé des faits et des vœux ; le culte des ancêtres et les cérémonies du bois sacré rattachés au second étant toujours à base de chants. La «charité» nous fera ainsi assister à des invocations adressées aux ancêtres – sous forme de chants de funérailles – et à des prières destinées à un dieu unique de bonté, d'amour et d'indulgence.» Girard, *op. cit.*, p. 143.

Le *bekin* de Sibeth n'est donc en aucune façon héréditaire. Avant elle, les fétiches sociaux avait les hommes *dilambaj*<sup>12</sup> et ce, à l'intérieur de son propre quartier. Il est révélateur que seul celui de son époux et non pas celui de son lignage paternel lui soit resté fidèle aujourd'hui. Ce qui prouve bien que son fétiche exerce une fonction cosmique et possède une valeur universelle.

Les associations féminines, par contre, initiatiques et démocratiques dans leur gestion, ont certainement accepté sa mère ou l'une de ses tantes pour dirigeante. Mais le rôle de cheftaine est électif, et l'association d'*Ewña*<sup>13</sup> groupant la totalité des femmes du groupe *Ehun* a préféré Sane, sœur de Sibeth et sa rivale, pour servir le fétiche et conduire la société. Elle se trouve donc actuellement la véritable détentrice du pouvoir, car elle tient le *bekin* féminin, mobilisant en temps opportun les forces chtoniennes en vue de la fécondation ouranienne par la pluie. *Ewña* est la contrepartie complémentaire et nécessaire de *Jenanande*.<sup>14</sup>

Alors que Sibeth est l'héritière d'une croyance intégrant les deux principes en une même option monothéiste, Sane est une prêtresse. Sibeth est un leader inspiré, nommé à la suite d'une révélation personnelle en forme d'élection divine qui fait d'elle un porte-parole céleste. D'une semblable mission, le monde masculin diola n'offre à cette époque aucun exemple.

\*

Jean Girard, *Genèse du pouvoir charismatique en Basse Casamance*, Dakar, I.F.A.N., 1969, p. 37 («Le statut royal»), p. 87-88 («Le cadre historique»), p. 121 et 122, («Les fétiches»), p. 207 («Le rôle du rêve»), p. 207-213 («Etude du rêve de la reine Sibeth de Séganar» et «Commentaires»).

---

<sup>12</sup> Desservant élu d'un *bekin*. (Girard, *op. cit.*, «Lexique diola», p. 359).

<sup>13</sup> Fétiche d'association féminine. (Girard, *op. cit.*, «Lexique diola», p. 360).

<sup>14</sup> Fétiche protecteur du village d'Oussouye, fétiche royal. (Girard, *op. cit.*, «Lexique diola», p. 360).